

COMPTE-RENDU – Réunion du Comité Syndical en date du 01/03/2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL****Date de la convocation : 09/02/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} Mars à 09H30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale d'Iville sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien	1	HUBAILLE Jean-Louis		1		1	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry		PORET Cédric		0		0	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery		MAQUAIRE Olivier		0		0	0
4	Berniville	MALZY Philippe	1	LEBRETON Cyrille		1		1	0
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	1	DALLE Johan		1		1	0
6	Bonneville Aptot - Ccpavr	LEGRAND Vincent		BASSET Francis		0		0	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck	1	VAN DAMME Françoise		1		1	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste		DEPRE Chantal		0		0	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe	1	BOONE Thomas		1		1	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël		MEREL Pascal		0		0	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	1	HERSANT Stéphane		1		1	0
12	Brestot - Ccpavr	MIMIEUX Frédéric	1	BESSARD Jonathan		1		1	0
13	Calleville	DUVAL Christian		SCRIBOT Frédéric		0		0	0
14	Canappeville	GOBEAUT René	1	BREANT Gilles		1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria	1	BLOMME Gilles		1		1	0
16	Cesseville	FOSSARD Nicolas		DEBUS Alain		0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy		DELANNOY Patrice		0		0	0
18	Crestot	PERNELLE Benoît	1	DESSAUX Alain		1		1	0
19	Criquebeuf la Campagne	OLIVEIRA France		MARTIN Emmanuel		0		0	0
20	Crosville la Vieille	ROUSSEL Gilbert	1	RENOUF Chantal		1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance	1	BUISSON Sébastien		1		1	0
22	Ecauelon - Ccpavr	HOMO Daniel		LEBOUCHER Alain		0	ARTAUD	0	1
23	Ecardenville la Campagne	JOSSE Cyrille		LACAILLE Yannick	1	1		1	0
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth		POUESSEL Michaël		0		0	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	1	LONCKE Didier		1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal	1	GEZOLME Patrick		1		1	0
27	Epreville Pres Le Neubourg	ELIOT Patrick	1	BRIOSNE Maurice	1	2		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude	1	LECOMPTE Didier		1		1	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand	1	MASSÉLIN Arnaud	1	2		1	0
30	Fouqueville	SOENEN Bruno		ROULLÉ Guillaume		0		0	0
31	Grand Bourgheroulde	FERLIN Myriam		COUTURIER Anne-Laure		0		0	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard		CARRERE-GODEBOUT Claire		0		0	0
33	Harcourt	DUVEY Marc	1	POHER Jean-Claude		1		1	0
34	Hauville	FAUCON Thierry		VERDUN Sylvie		0		0	0
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	1	PLOYART François	1	2		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav	1	PARIS Jean-Charles		1		1	0
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric	1	VANDERMEERSCH Philippe		1		1	0
38	Iville sur Montfort - Ccpavr	HEBERT Maryan		/		0		0	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	1	MAUGY Luc-Jean		1		1	0
40	La Harengère - Case	BOULAND Hervé		LE SUEUR Patrick	1	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane		AMETTE Paulette	1	1		1	0
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	1	/		1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques	1	GOLFRIN Olivier		1		1	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel	1	COUCHAUX Alain		1		1	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard		CORNU Jean-Claude	1	1		1	0
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe		MARAIS Denis		0		0	0
47	La saussaye - Case	CHOLLET Lionel	1	PIEDNOEL Alain		1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard		AUBER François		0	DUFROY	0	1
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal		GAUTIER Alban		0		0	0
50	Le Bec Thomas - Case	FLAMBARD Jean-Luc	1	SOENEN Joris	1	2		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel		PARIS Lucienne		0		0	0
52	Le Landin	DEZELLUS Michel		CORAL-BELIER Edouard		0		0	0
53	Le Neubourg	BRONNAZ Francis	1	ONFRAY Didier		1		1	0
54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert	1	LESUEUR François		1		1	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	1	LEFEBVRE Michel		1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël	1	SAMSON Catherine		1		1	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis	1	BUGENNE Richard		1		1	0
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel		POOT Matthieu		0		0	0

SYNDICAT D'EAU DU ROUMOIS ET DU PLATEAU DU NEUBOURG

59	Mandeville - Case	MEDAERTS Dominique	1	JOURDAIN Jean-Paul		1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas	1	VANHEULE Pascal		1		1	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis		NOËL Charly		0		0	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	1	LEFEBVRE Isabelle		1		1	0
63	Pont Authou - Ccpavr	LECONTE Albert	1	DUHAMEL Thierry		1		1	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoit		BÉTILLE-POUSSET Sylvie		0		0	0
65	Rougemontiers - Ccpavr	DE WULF Joël	1	LEREFAIT Cyrille		1		1	0
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno		PREVOST Françoise		0		0	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann		BARON Frédéric		0	METTAIS	0	1
68	Saint Aubin d'Ecrosville	DEPARIS Christiane		DEPITRE Patrick		0		0	0
69	Saint Cyr la Campagne - Case	JOUET Raoul		TAVENNEC Gaëlle		0		0	0
70	Saint Denis des Monts	MORIN Olivier	1	DELARUE Damien		1		1	0
71	Saint Didier des Bois - Case	GOY Jacky	1	MORISSE Michel		1		1	0
72	Saint Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis		FIQUET Stéphane		0		0	0
73	Saint Germain de Pasquier - Case	LAFILLE Laurence		CHOMBART Jean-Charles		0		0	0
74	Saint Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe		LEROUX Pierre		0		0	0
75	Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian		JOUEN Éric		0		0	0
76	Saint Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel	1	MOTTON Mickaël		1		1	0
77	Saint Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	1	THIEBAULT Damien		1		1	0
78	Saint Ouen du Tilleul	MATHE Michel		AUBOURG Jean		0		0	0
79	Saint Paul de Fourques	GUILLOT Annick		PLESANT Jacky		0		0	0
80	Saint Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline		BUCHER Franck		0	MORIN	0	1
81	Saint Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann		GERMAIN Bruno		0		0	0
82	Saint Pierre du Bosguéard	MOENS Vincent	1	VANNIER Gisèle	1	2		1	0
83	Sainte Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky	1	DEGROOTE Frédéric		1		1	0
84	Sainte Opportune du Bosc	DECROOS Marc		VANHEULE André		0		0	0
85	Thénouville	SARRADE Patrick	1	LAMY François		1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne		VOTTIER Philippe		0		0	0
87	Thierville - Ccpavr	RESSENCOURT Michel		SIMON Steave		0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre	1	DEWULF Pascal		1		1	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues	1	BAYEZ Christian		1		1	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard	1	LEROY Catherine		1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	1	DEGOULET Cécile	1	2		1	0
92	Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard		SETIF Dominique		0	MEDAERTS	0	1
93	Vitot	RUPIN Hervé		LELARGE Joël		0	BRONNAZ	0	1
94	Voiscreville	FRÉRET Ludovic		MESSÉ Nadine		0		0	0
95	Vraiville - Case	GAMBLIN Hervé		MEEUS Marcel	1	1		1	0
TOTAL			48		11	59	-	53	6

Il y avait donc 59 membres présents sur 95 en exercice et 53 votants.

Mr HOMO (Ecaquelon) absent, a donné pouvoir à Mr ARTAUD.

Mr BOITOUT (La Trinité de Thouberville) absent, a donné pouvoir à Mme DUFROY.

Mr LOLLIER (Routot) absent, a donné pouvoir à Mme METTAIS.

Mr JOUIS NUPER (St Philbert sur Boissey) absent, a donné pouvoir à Mr MORIN.

Mr PLESSIS (Villez sur le Neubourg) absent, a donné pouvoir à Mr MEDAERTS.

Mr RUPIN (Vitot) absent, a donné pouvoir à Mr BRONNAZ.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS.

Assistaient également :

- M. SERREAU Jean, directeur général et financier
- Mme LEHO Céline, directrice générale adjointe
- Mme LEBOULENGER Julie, directrice technique
- Mmes BABIRAT Angèle, VINCENT Alicia, service comptabilité
- Mr Yohann LEMOINE, Responsable d'exploitation

Question : Afin que le SERGEP puisse maintenir ses tarifs et son service aux collectivités, il est demandé une modération et des délais.

Une rencontre a déjà été réalisée avec les responsables de la piscine afin de discuter du sujet.

Question : Concernant les abandons de créances , serait-il possible de prévenir la mairie pour une éventuelle prise en charge ?

Cela doit être une démarche de l'administré mais le maire n'a pas le droit d'agir de sa propre initiative.

Il est important d'alerter sur l'emprunt, certes il s'agit de financement à long terme pour des investissements à long terme mais il faut tout de même avoir la capacité de rembourser et donc les ressources nécessaires en contrepartie.

Il est donc primordial de trouver des leviers pour renouveler le réseau :

- Subventions
- Optimisations
- Augmentations tarifs

Présentation des augmentations tarifaires

Le DOB est approuvé avec 56 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

4. Délibération sur les prix de l'eau et des services

- Prix de la « Vente d'eau à l'export »

La délibération est approuvée avec 57 voix pour et 2 abstentions.

- Proposition d'évolution et nouveaux tarifs des services et prestations aux usagers

La délibération est approuvée avec 55 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

- Prix de l'eau potable au 01/04/2023

La délibération est approuvée avec 51 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.

- « Harmonisation du prix de l'eau potable »

La délibération est approuvée avec 48 voix pour, 7 voix contre et 4 abstentions.

5. Questions diverses

La prochaine assemblée générale aura lieu le 06/04/2023 à 9h30 à la salle des fêtes de Thuit Signol. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35.

1. Mot d'accueil du président

Suite aux différentes remarques lors de l'assemblée générale précédente, deux commissions élargies ont eu lieu pour discuter de la révision du prix de l'eau. Des rendez-vous ont été demandés aux collectivités pour discuter d'un nouveau tarif négocié. Les directions des trois grandes entités bénéficiant de tarifs spéciaux non réglementaires ont été rencontrées. Un courrier de la préfecture a été reçu à cet effet. Suite à ces rencontres et aux débats lors des commissions, un étalement de l'augmentation sur 4 années jusqu'en 2026 a été établi.

Il est primordial d'améliorer le rendement et de réparer le réseau fuyard.

Une réflexion est menée afin de trouver des pistes pour réaliser de nouvelles économies, trouver davantage de subventions de l'AESN, dans le cas du SERPN seule la vente d'eau assurant le budget.

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 24/11/2022

Le compte rendu est approuvé avec 57 voix pour et 1 abstention.

3. Présentation du DOB

Mme METTAIS effectue une présentation à l'appui du power point.

- Un rapide retour sur le contexte économique de 2023 est effectué.

Le dernier marché attribué pour l'entretien du réseau enregistre une hausse de 25% par rapport au précédent marché.

Pas de bouclier tarifaire pour le syndicat concernant les dépenses énergétiques. La base de prix ayant été donnée par le siège pour 2023, soit une augmentation de 25%.

Pour rappel, le tarif appliqué pour la vente d'eau en gros se détermine de gré à gré, une rencontre a été demandée aux collectivités.

Question : est-ce une obligation de fournir de l'eau à la métropole ? C'est le cas.

- Il existe des difficultés de recrutement sur nos territoires et dans nos métiers. Le syndicat participe à des portes ouvertes et cela révèle que nos métiers sont méconnus par les conseillers d'orientation et les différents professeurs. Ce soulève également une problématique des salariés techniques vieillissants.
- Rétablissement des jours de carence et création d'une prime d'assiduité.

Présentation par Julie LEBOULENGER selon power point

- Protection de la ressource
- Production
- Exploitation